

Commission « Jeunesse, Sports et Loisirs »

Compte rendu de la réunion du 3 décembre 2008

Déroulement de la réunion

Jean-Pierre SALVAT, Président de la Communauté de communes du Chalabrais accueille les participants et expose la démarche. Son souhait est de poursuivre la démarche de démocratie participative et de développement local initiée en 1980 en partenariat avec le Conseil Général de l'Aude. Démocratie participative et démarche de développement local sont inscrits dans les statuts de la Communauté de communes.

Dans ce cadre, plusieurs phases de concertation ont eu lieu. La dernière d'importance s'est déroulée en 2005. Chaque période de concertation a permis de définir des objectifs et surtout d'élaborer un programme d'actions sur plusieurs années. De nouveaux services ont ainsi vu le jour tels le Transport à la demande et l'Espace Internet ; de nouveaux équipements ont aussi été réalisés (la déchetterie, la zone d'activités de Sainte Colombe).

Ils complètent notamment les nombreuses réalisations, fruits de ces programmes d'actions successifs, en matière sociale (service d'aides à domicile, création d'un nouveau local pour la crèche et le centre de loisirs, etc.) et culturelle (musée du Quercorb, programmation jeune public Car'al'oulo, festival)

Quels sont les enjeux en matière de jeunesse ?

- La construction personnelle des jeunes
- L'avenir professionnel des jeunes du territoire

Définition du terme « jeunesse » :

Pour Jeunesse et Sports, le jeunesse désigne de façon large les moins de 26 ans, mais la DDJS met l'accent sur les adolescents de moins de 16 ans.

→ Le but de cette réunion est d'identifier les besoins des jeunes du territoire et des acteurs de l'enfance - jeunesse et de définir ensemble des propositions d'actions pour accompagner l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes du Chalabrais

Le tableau ci-dessous retrace et synthétise les réflexions émises lors de cette réunion de la commission jeunesse.

| ETAT DE L'EXISTANT | |
|--|---|
| ATOUTS | FAIBLESSES |
| <ul style="list-style-type: none"> - Offre d'activités sportives variées en période scolaire : accompagnement par le collège (activités d'aide aux devoirs et sport nature les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h (concerne 57 enfants) - AS chaque mercredi après midi au collège, participation variable (18 à 32 enfants) selon les activités axées pleine nature (VTT, cross, badminton, ski, kayak, voile, course d'orientation) + Activités mairie de Chalabre + Activité en club (foot, rugby, judo, tennis, danse) + Théâtre à Rivel - Nombreuses activités (régulières ou ponctuelles et notamment culturelles) proposées par les villes alentours (Laroque d'Olmes, Lavelanet, Limoux, Pamiers et Carcassonne) - Ski club des monts d'Olmes le mercredi et le samedi, bus passant à Mirepoix et Laroque d'Olmes) - Capacités des jeunes à se mobiliser pour des projets de leur choix et pour la recherche de financements (lotos, tombola, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'activités culturelles - Peu d'activités pour les filles (seulement danse par le FEP) - Offre d'activité musicale très restreinte (GSC Ste colombe proposait du piano, mais n'est pas maintenu cette année) - Manque de connaissance de l'intégralité de l'offre d'activités jeunesse (car plusieurs communes impliquées, plusieurs structures dont associations) - Absence d'adulte référent jeunesse, notamment sur le temps des vacances - Problème de comportement des ados lié au désœuvrement (alcool, tabac) / vers 12-13 ans, les ados sont en recherche de nouveaux repères (fin de l'enfance) - Désengagement en partie des familles - Manque de connaissance « que font les 15-17 ans ? » - Problème de mobilité matérielle et psychologique - De nombreux jeunes sortent du système scolaires après le collège, abandon d'apprentissage par manque de mobilité |

| PISTES D' ACTIONS | |
|--|---|
| OPPORTUNITES | FREINS |
| <p><u>Coordonner l'action jeunesse entre éducation nationale, structures d'accueil, associations et famille</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les acteurs jeunesse et coordonner leurs interventions (notamment par le biais d'un Contrat Educatif Local, proposé par la DDJS) - Partenariat possible / accompagnement de la structuration de l'action jeunesse via l'appui des réseaux d'éducation populaire FRANCAS ou FAOL - Réseau d'aide à la parentalité (RESAP), ressources potentielles | <ul style="list-style-type: none"> - Contrat Educatif Local pas disponible actuellement, révision des contrats éducatifs locaux au printemps, veille nécessaire pour voir si contrat possible en 2009 - Problème de mobilité matérielle et psychologique - Mobilité à organiser ou à prévoir (covoiturage indispensable) - Manque le travail d'inventaire de ces possibilités et leur promotion - Besoin de quelqu'un pour organiser ces actions, recrutement nécessaire |

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Recenser l'offre d'activités par tranches d'âges - Réaliser un document de communication unique et inter association <p><u>Encourager la mobilité des jeunes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les autres activités proposées à proximité (ex. handball à Laroque d'Olmes) et organiser la mobilité - Promouvoir la mobilité européenne et internationale - Recenser et promouvoir les activités et animations (événements) proposées par les territoire limitrophes - Organiser la mobilité / trouver des accompagnateurs pour organiser des sorties <p><u>Développer les pratiques musicales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole de musique existantes (Lavelanet, Mirepoix, Limoux, Quillan, Espéraza) sur lesquelles s'appuyer <p><u>Améliorer l'information des jeunes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à l'information des jeunes (point CYB, hors espace scolaire) - Nombreuses structures intervenant pour la jeunesse (AID 11 = prévention drogue, CIDJA, ACTI CITY) A MOBILISER <p><u>Mobiliser et responsabiliser les jeunes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Embauche d'un animateur « jeunes », ouverture d'une salle avec un animateur, adulte référent formé, pour aider les jeunes à monter des projets - Nombreux outils existants pour accompagner financièrement les projets portés par des jeunes (fonds de l'Europe, l'Etat via la DDJS par le programme « envie d'agir » par ex., CAF, MSA) - Nombreux outils mobilisables d'ores et déjà testés ailleurs : chantiers de jeunes, internationaux ou non, faire partir les jeunes ou faire se rencontrer d'autres jeunes sur le Chalabrais ; Conseil de jeunes (organisé en réseau à l'échelle nationale) ; association de jeunes - Espace internet, potentiel support d'animations | <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir d'achat - Finance publique restreinte - Nécessité d'un adulte référent pour accompagner les projets jeunesse et les structurer - Nécessité d'un local dédié pour l'accueil des jeunes - Nécessité d'un animateur pour permettre la valorisation de l'outil internet |
|--|---|

Plusieurs pistes d'actions ont été clairement identifiées, à savoir :

- **Fédérer et coordonner les acteurs jeunesse** pour jouer la complémentarité en utilisant l'outil de Jeunesse et Sport le Contrat Educatif Local (ce contrat, peu contraignant dans sa forme est l'occasion d'animer une réflexion commune sur l'actions jeunesse et de bénéficier à terme de subvention (bien que de faible ampleur) de l'Etat.
- **Elaborer un diagnostic approfondi, par tranche d'âges**, le nombre d'enfants concernés, l'offre d'activités proposées / utilisées ; les manques et les besoins qui se font sentir
- **Valoriser davantage l'existant** (au niveau local) : élaborer un outil commun de communication et de promotion des activités existantes en commun (interassociation et intercommunal)
- **Promouvoir les activités offertes par les territoires de proximité** et organiser les déplacements / encourager le covoiturage
- **Se rapprocher des réseaux existants** pour élargir l'offre d'outils mis à disposition des jeunes et de partenariats technique et financier.
- **Accompagner les jeunes : la nécessité d'un adulte référent** (animateur) pour monter des projets en direct avec les adolescents (nécessité de compétences éducatives adaptées aux ados et de compétences techniques pour la recherche de partenariat) – structure porteuse pourrait être FEP, car c'est l'association porteuse du Centre de loisirs (ouvert au 3 – 17 ans). Problématique de la mobilité depuis les communes jusqu'à Chalabre demeure (mais possibilité en plus du covoiturage d'utiliser le transport à la demande du mercredi après midi (conçu pour les enfants et leur permettre d'accéder aux activités de loisirs proposées sur Chalabre.
- **Réflexion sur la parentalité à initier**, possibilité de s'appuyer sur des réseaux existants (RESAP, etc.)

Objectifs apparaissant comme prioritaires :

- Coordonner l'action jeunesse
- Accompagner les jeunes dans leur loisirs et pour leur professionnalisation

Liste des participants :

| | | | |
|-----------------|---------------|--|-------------------|
| ETTORI | Yves | C. municipal Chalabre / Vice-président de la CCC | CHALABRE |
| FAURE | Jean-Pierre | Enseignant à Rivel | CHALABRE |
| FERIGO | Stéphanie | Responsable du personnel CCC | CHALABRE |
| LEFEBVRE | Daniel | maire de Sonnac | SONNAC SUR L'HERS |
| LENGUIN | Erick | Jeunesse et sport | CARCASSONNE |
| PUJOL | Sarah | Enseignante à Nébias | NEBIAS |
| RAULT | Patrick | Enseignant au collège | CHALABRE |
| ROQUE | Marie-Thérèse | Principale du collège | CHALABRE |
| ROSICH | Roger | Conseiller Général du canton | CHALABRE |
| SALVAT | Jean-Pierre | Président CCC | CHALABRE |
| VALETTE | Stéphanie | Agent de développement local | CHALABRE |